



# La démocratie participative dans les collectivités locales

Durée : 1 jour  
(7 heures)

Effectif : jusqu'à 20 personnes

Coût : Fonction de la strate de population des élus ou DIF

Le tarif comprend la préparation, l'adaptation des supports aux besoins, le suivi de la formation.

Précisions et modalités d'animation :  
Chaque étape est l'occasion d'échanges entre les participants et le formateur. Ce module a pour vocation de donner aux élus les bonnes pratiques en se basant sur des exemples précis de démarches qui ont réussi.

Prérequis : Aucun

Intervenant·e·s :  
Directeur des la vie de la Cité

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Bien que les élus locaux et notamment le maire demeurent les figures les plus appréciées des citoyens, ces derniers montrent, notamment par l'abstention, leur défiance vis-à-vis des politiques. La démocratie participative est un levier pour impliquer les habitants et démontrer que la relation entre les politiques et les citoyens est possible.

## OBJECTIFS

- Connaître la législation en vigueur sur la participation citoyenne
- Connaître les techniques de consultation de la population

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Le contexte juridique

### Mener une démarche participative

### Le traitement des remontées de la population